

## Un décret dès septembre pour appliquer les préconisations des rapports sur la qualité d'accueil en crèche!

Pas de bébés à la consigne a pris connaissance des conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le « modèle économique des crèches et la qualité d'accueil du jeune enfant ». Il confirme le constat brûlant de la dégradation du secteur et propose dans la lignée de précédents rapports, des mesures indispensables :

- 1 professionnel pour 5 enfants dès 2027 et 1 pour 4 en 2030.
- Une PSU généralisée (fin de la PAJE) avec une tarification forfaitaire pour arrêter la course au remplissage.
- L'alignement du régime des micro-crèches (et ses dérives) sur celui des crèches.
- Aller plus loin que les 100-150€ mensuels de revalorisation salariale.
- La fin du CIFAM (crédit impôt famille) qui permet aux entreprises privées lucratives de faire des bénéfices conséquents avec de l'argent public.

C'est donc un énième rapport... qui répète les constats et propositions de nombreux autres, également formulés par Pas de bébés à la consigne depuis plusieurs années : il y a eu le rapport GIAMPINO (2016), le rapport des 1000 premiers jours (2020), le rapport du Conseil de la Famille du HCFEA "Accueil des enfants de moins de 3 ans : relancer la dynamique" (03/2023), le rapport IGAS sur la qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance dans les crèches (03/2023), le rapport de la Mission Flash Parlementaire portant sur les perspectives d'évolutions de la prise en charge des enfants dans les crèches (11/2023) , le rapport IGAS sur les microcrèches (01-2024), et désormais ce rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale (06/2024) !

Combien faudra-t-il de rapports et de centaines de pages ? Combien de fois faudra-t-il répéter "urgence" ?

Combien de manifestations dans toute la France ? ... avant d'AGIR ?

Pas de bébés à la consigne demande au Gouvernement d'arrêter de solliciter des écrits, rapports... STOP!

Il - est - (depuis bien longtemps) - venu - le - temps - de - l'action.

Zéro mesure concrète = Zéro attractivité du secteur

**Faut-il rappeler la réalité du terrain**: de plus en plus de professionnels fuient les crèches? Les centres de formation ont de moins en moins de candidats. Et les remplacer par une course à la VAE, toujours plus accessible et plus rapide pour avoir de nouveaux professionnels mal préparés: c'est la poursuite de la dégradation de la qualité d'accueil! Il faut agir dès maintenant.

A ce titre, nous réclamons un <u>décret dès le mois de septembre</u> pour entériner concrètement les mesures visant à éviter l'effondrement total du secteur, déjà bien entamé. Et surtout : amorcer le regain d'attractivité des métiers de la petite enfance, pour garantir la qualité d'accueil et stopper enfin les souffrances et la pénurie dans les crèches et dans l'accueil individuel.

## LA PETITE ENFANCE EST DANS L'URGENCE - ELLE ATTEND DES ACTES CONCRETS

- 1 professionnel pour 5 en 2027 et 1 pour 4 en 2030 : dans un décret en septembre!
- L'alignement du régime des micro-crèches sur celui des crèches : dans un décret en septembre !
- La nouvelle PSU forfaitisée pour 2027 : dans un décret en septembre!
- La fin du CIFAM : dans la loi de finances pour 2025!

## Il faut également envisager dès maintenant le calendrier et les moyens nécessaires pour :

- Un passage à 60% du taux de professionnels hautement qualifiés (auxiliaires de puériculture, éducateurtrices de jeunes enfants, infirmier-ères, psychomotricien-nes, puériculteur-trices) dans les structures.
- Un plan d'urgence dédié à la formation initiale et continue des professionnels sur les territoires, pour former notamment 13 à 15 000 professionnel.les diplômé.es par an dans les 5 prochaines années.
- Des revalorisations salariales plus directes et plus élevées en accueil collectif comme individuel avec indexation sur le coût de la vie.

Pas de bébés à la consigne a demandé à rencontrer la Ministre, Madame El Haïri, pour travailler en urgence sur le programme à mettre en œuvre pour concrétiser les mesures que tout le monde réclame depuis des années.